

COMMUNIQUE DE PRESSE

19 millions d'euros pour améliorer le fonctionnement des hôpitaux en Occitanie

Tous les acteurs de la santé vivent actuellement une étape importante d'adaptation et de transformation de notre système de santé. Pour accompagner les établissements hospitaliers par des mesures concrètes et faciliter leur exercice au quotidien, Agnès Buzyn, Ministre des solidarités et de la santé, a précisé son action fin novembre, par les annonces structurantes du Plan « Investir pour l'Hôpital ». Ce plan propose en particulier d'allouer aux établissements hospitaliers publics des aides à l'investissement courant, à hauteur de 150 M€ par an au niveau national, pendant 3 ans.

A cette aide nationale, le Directeur Général de l'ARS Occitanie, Pierre Ricordeau, a choisi d'allouer des fonds régionaux complémentaires. Ainsi, à l'échelle de notre région Occitanie, une aide globale de près de 19 M€ est allouée en ce début d'année pour l'amélioration du fonctionnement des services de soins dans 73 hôpitaux publics en Occitanie.

Des améliorations concrètes pour le fonctionnement quotidien

L'ARS vise par son action à répondre rapidement aux difficultés du fonctionnement au quotidien à l'hôpital, en y apportant des améliorations concrètes. Ces nouveaux moyens budgétaires vont permettre de débloquer très rapidement des investissements dits courants dans certains établissements, comme des achats de matériel, ou certains travaux de modernisation... L'objectif est d'améliorer les conditions d'exercice quotidien des médecins et des équipes soignantes. Les établissements hospitaliers vont solliciter leurs services afin qu'ils identifient eux-mêmes les investissements à mener en priorité.

Cette aide à l'investissement s'inscrit dans une perspective pluri-annuelle. Le dispositif sera ainsi poursuivi sur les deux années à venir, permettant ainsi de répondre à un plus grand nombre de besoins et d'accompagner des projets sur la durée.

Le développement des coopérations dans chaque territoire de la région

Ces mesures s'inscrivent aussi dans un contexte de renforcement des coopérations entre les établissements hospitaliers de chaque territoire. Les professionnels de santé travaillant dans les hôpitaux de la région seront prochainement sollicités pour contribuer à l'évaluation de la mise en œuvre des projets médicaux et soignants de leur groupement hospitalier de territoire.

L'ARS veillera, par son suivi et à l'appui de ces projets exprimés par les professionnels, à l'usage des fonds délégués. Elle poursuit par ailleurs ses actions auprès de tous les acteurs de soins de la région pour l'amélioration de la santé de 6 millions de personnes en Occitanie.